

# **SOLID OXY-BRITE**

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : SOLID OXY-BRITE

Autres moyens

d'identification

: Sans objet

Utilisation recommandée : Produit de lavage du linge

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

0.03 % - 0.05 %

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 07/25/2019

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### Classification SGH

**Produit TEL QUE VENDU** 

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
Irritation occulaire : Catégorie 2A

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Pas une substance ni un mélange dangereux.

## Éléments étiquette SGH

## **Produit TEL QUE VENDU**

Pictogrammes de danger



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:** 

Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Ne pas manger, boire

ou fumer en manipulant ce produit. Porter un équipement de

protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS DE

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si

l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

920207 1 / 12

## SOLID OXY-BRITE

#### Élimination:

Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Déclarations sur la sécurité :

: Prévention:

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention:

Consulter un médecin en cas de malaise.

**Entreposage:** 

Conserver conformément à la réglementation locale.

**Produit TEL QUE VENDU** 

Autres dangers : Inconnu.

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
carbonate de sodium	497-19-8	30 - 60
Carbonate de sodium peroxyhydraté	15630-89-4	30 - 60
chlorures de sodium / calcium / magnésium	7647-14-5	5 - 10
alcool gras éthoxylé > 5 OE	68551-12-2	1 - 5
silicate de sodium	1344-09-8	1 - 5
polyéthylèneglycol	25322-68-3	1 - 5

No hay perfume añadido

## Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Aucun ingrédient dangereux

#### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

**Produit TEL QUE VENDU** 

En cas de contact avec les

yeux

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un

médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus : Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

920207 2 / 12

## SOLID OXY-BRITE

importants, aigus et différés les effets sur la santé et les symptômes.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

#### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Produit TEL QUE VENDU** 

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

Dangers spécifiques pendant : Non inflammable ou combustible.

la lutte contre l'incendie

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Produit TEL QUE VENDU** 

Précautions individuelles. équipement de protection et procédures d'urgence

: S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas

## SOLID OXY-BRITE

protection de l'environnement

de déversement.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

## **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures

: Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

: 0°C à 40°C Température d'entreposage

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Conseils pour une manipulation sans danger : Se laver les mains après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

# SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### **Produit TEL QUE VENDU**

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
Polyethylene Glycol	25322-68-3	TWA (Aerosol.)	10 mg/m3	AIHA WEEL

Mesures d'ordre technique

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En raison de la forme et de l'emballage du produit, aucun équipement

de protection n'est nécessaire dans des conditions normales

d'utilisation.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

: Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier. Protection de la peau

: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est Protection respiratoire

## SOLID OXY-BRITE

normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Se laver à fond la figure, les mains et la peau

exposée après avoir manipulé.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Mesures d'ordre technique : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler

l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

**Produit à LA DILUTION** RECOMMANDÉE

liquide

incolore

sans odeur

9.5 - 10.5

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

## **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

## **Produit TEL QUE VENDU**

: Forme solide

Couleur blanc

Odeur sans odeur

pΗ 10.2 - 11.2, (1 %)

Point d'éclair : Sans objet

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et

intervalle d'ébullition

: > 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible : Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

supérieure

Aspect

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible Pression de vapeur Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Solubilité dans l'eau : soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-: Donnée non disponible

## SOLID OXY-BRITE

inflammation

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés explosives : Donnée non disponible Propriétés comburantes : Donnée non disponible

poids moléculaire : Donnée non disponible : Donnée non disponible

COV (composés organiques

volatils)

# SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Produit TEL QUE VENDU** 

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

: Stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

: Inconnu. Conditions à éviter

Produits incompatibles : Bases

Matières organiques

Acides

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

## **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Contact avec les yeux, Contact avec la peau

## Effets potentiels sur la santé

**Produit TEL QUE VENDU** 

: Provoque une sévère irritation des yeux. Yeux

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Yeux : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

## SOLID OXY-BRITE

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

## Évaluation de l'exposition humaine

**Produit TEL QUE VENDU** 

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Irritation

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Pas d'information disponible.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Contact avec les yeux : Aucun symptôme connu ou prévu.

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

#### **Toxicité**

**Produit TEL QUE VENDU** 

**Produit** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 1,733 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible Toxicité cutanée aiguë : Donnée non disponible Corrosion et/ou irritation de la : Donnée non disponible

peau

Lésion/irritation grave des

yeux

: Irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible

## SOLID OXY-BRITE

Toxicité par aspiration

: Donnée non disponible

Composants

Toxicité cutanée aiguë

: chlorures de sodium / calcium / magnésium

DL50 Lapin: > 10,000 mg/kg

alcool gras éthoxylé > 5 OE DL50 Lapin: > 2,000 mg/kg

silicate de sodium

DL50 Rat: > 5,000 mg/kg

Substance d'essai: L'information fournie est basée sur les données de

composants et sur la toxicologie de produits similaires.

polyéthylèneglycol

DL50 Lapin: 20,000 mg/kg

# **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Produit TEL QUE VENDU Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques.

**Produit** 

Toxicité pour les poissons

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

Donnée non disponibleDonnée non disponible

Toxicité pour les algues

: Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons

: carbonate de sodium

96 h CL50 Lepomis macrochirus (Crapet arlequin): 300 mg/l

chlorures de sodium / calcium / magnésium

96 h CL50 Poissons: 5,840 mg/l

alcool gras éthoxylé > 5 OE

CL50: 1.5 mg/l

silicate de sodium

96 h CL50 Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): 260 mg/l

polyéthylèneglycol

96 h CL50 Poissons: > 1,000 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: carbonate de sodium

48 h CE50 Ceriodaphnia (puce d'eau): 213.5 mg/l

Carbonate de sodium peroxyhydraté 48 h CE50 Daphnia (Daphnie): 4.9 mg/l

silicate de sodium

48 h CE50 Daphnia magna (Puce d'eau): 1,700 mg/l

920207 8 / 12

## SOLID OXY-BRITE

Composants

Toxicité pour les algues : silicate de sodium

72 h CE50 Desmodesmus subspicatus (Algues vertes): 207 mg/l

Persistance et dégradabilité

**Produit TEL QUE VENDU** 

Biodégradable

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Sans objet - inorganique

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### **Produit TEL QUE VENDU**

Méthodes d'élimination

: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Méthodes d'élimination : Le produit dilué peut être envoyé à l'égout.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

## **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

#### **Transport terrestre (DOT)**

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/IMO)

920207 9 / 12

## **SOLID OXY-BRITE**

Marchandise non dangereuse

## **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

#### **Produit TEL QUE VENDU**

#### **EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**

#### **CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

#### Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Toxicité aiguë (toutes les voies d'exposition)

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

#### Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

#### California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
carbonate de sodium	497-19-8	Tampon	Not Applicable
Carbonate de sodium peroxyhydraté	15630-89-4	Agent nettoyant	Not Applicable
chlorures de sodium / calcium / magnésium	7647-14-5	Adjuvant de traitement	Not Applicable
alcool gras éthoxylé > 5 OE	68551-12-2	Adjuvant de traitement	Not Applicable
Sodium Polyacrylate	9003-04-7	Adjuvant de traitement	Not Applicable
polyéthylèneglycol	25322-68-3	Adjuvant de traitement	Not Applicable
Polyacrylate	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable

<sup>\*</sup>Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

## Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

# La Suisse. Substances nouvelles notifiées et communiquées : non établi(e)

#### Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

### Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

#### Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

920207 10 / 12

## **SOLID OXY-BRITE**

En conformité avec les inventaires

#### Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

En conformité avec les inventaires

## Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

En conformité avec les inventaires

## Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

## Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

## Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

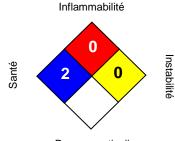
En conformité avec les inventaires

#### Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

non établi(e)

## **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### **Produit TEL QUE VENDU** NFPA:



#### Danger particulier.

#### HMIS III:

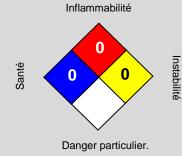
SANTE	2
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,

2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extreme, \* = Chronique

# Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE NFPA:



## HMIS III:

SANTE	0
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0
0 = insignifiante 1 = Léger	

2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extreme, \* = Chronique

: 07/25/2019 Date d'émission

: 3.4 Version

Préparé par : Regulatory Affairs

## **SOLID OXY-BRITE**

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

920207 12 / 12